

excellent voisin du Sud d'assister à cette importante conférence. La réunion de gens de croyances et de couleurs différentes à cet endroit aura une influence énorme non seulement en ce moment, mais pour les générations à venir. J'ose croire que les grandes espérances des délégués se réaliseront. On doit préparer une charte. Je ne sais trop ce qu'elle renfermera mais elle visera certainement au maintien de la paix et à la prévention des guerres. J'espère que les accords qui deviendraient nécessaires si le Canada et les membres des Nations Unies étaient un jour appelés à contribuer leur part aux sanctions ou aux forces armées requises, seront rédigés à San-Francisco. Ceux qui ont suivi les délibérations du Parlement jusqu'à présent semblent d'avis que si les cinq grandes puissances et les six membres non-permanents, après de longues et mûres réflexions, décidaient d'appliquer des sanctions ou de recourir à la force armée, il s'écoulerait un trop long laps de temps avant que leur décision puisse être soumise au Parlement canadien. Si le Parlement n'était pas en session plusieurs mois pourraient s'écouler avant d'obtenir cette approbation.

J'espère que l'honorable leader du Sénat ira à San-Francisco, et je lui conseillerais de faire tous les préparatifs nécessaires en vue de hâter l'adoption des accords prévoyant l'aide aux nations menacées, afin qu'il n'y ait aucun retard lorsqu'il s'agira de répondre à toute demande d'aide, peu importe le gouvernement qui pourra être au pouvoir. Ce pourrait être une demande de matelots ou de navires, comme l'honorable leader l'a déclaré; et tout devrait être prêt afin de permettre au Gouvernement d'agir promptement.

On a dit, avec raison, qu'il y aurait une grande différence entre l'Assemblée qui doit être établie à San-Francisco et l'ancienne Société des Nations. J'approuve la création du Conseil de sécurité, et je suis certain que, lorsque les délégués se rendront à San-Francisco, ils jouiront de l'entier appui non seulement du Parlement du Canada mais aussi du peuple canadien.

Il n'est pas nécessaire que j'entre dans les détails de l'organisation du Conseil de sécurité. Mon honorable ami d'en face a fort bien traité cet aspect de la question. Cependant, il y a un certain défaut du fait que si l'une des grandes puissances était tenue pour agresseur,—mon honorable ami vient de soulever cette question,—et si les autres grandes puissances désiraient intervenir, après avoir étudié minutieusement tous les griefs, la puissance accusée pourrait dire "non", et on ne ferait rien de plus.

Une VOIX: Ce serait la fin du Conseil de sécurité.

L'honorable M. BALLANTYNE: Non, je ne dirais pas cela. Il serait préférable si le défaut que j'ai signalé n'existait pas, mais il nous faut accepter tout ce projet de bonne foi. Les trois grandes puissances ont combattu courageusement côte à côte pendant cette guerre. Elles ont accompli des choses merveilleuses ensemble et, comme je le disais il y a un instant, d'ici peu de temps, nous aurons vaincu non seulement l'Allemagne, mais le Japon également. Nous avons eu confiance en nos alliés durant la guerre, il nous faut aussi leur faire confiance en temps de paix. Si nous n'établissons pas le Conseil de sécurité je ne sais trop quel autre organisme nous pourrions mettre sur pied à sa place, de sorte qu'il nous faut l'accepter.

Me permettra-t-on de revenir un instant au retard qui pourrait se produire entre le moment où le Canada pourrait être appelé à fournir une certaine aide et le moment de la réunion du Parlement? J'ai oublié de signaler que mon honorable ami et l'un de ses collègues ne sont pas tout à fait du même avis à ce sujet. Si je m'en tiens aux rapports des journaux voici comment l'honorable M. Crerar s'est exprimé:

Il faudra insérer dans la charte de l'organisation de la paix mondiale les engagements comportant des mesures punitives promptes contre une nation agresseur, si nous voulons qu'elle soit efficace.

Et plus loin il ajoutait:

Il faudra sévir contre l'agresseur promptement et efficacement. La sanction devra être rapide et efficace. Le cas est à peu près le même que celui d'une équipe de pompiers dans une municipalité. Si un incendie se déclarait dans une certaine rue d'Ottawa, il serait lamentable qu'on eût à réunir le conseil municipal pour décider s'il faut autoriser la sortie des pompes à incendie.

J'espère donc que si mon honorable ami se rend à San-Francisco, il exercera sa grande influence pour essayer d'obtenir qu'on prenne de promptes mesures en cas de nécessité. Je n'ai rien de plus à ajouter sur la question, si ce n'est de formuler l'espoir que les résultats de la conférence dépasseront nos espérances.

On a prétendu dans certains milieux que le Royaume-Uni sortirait affaibli de la guerre. Je ne suis pas tout à fait de cet avis. Il se peut qu'il en soit ainsi du point de vue financier et du point de vue des effectifs humains; mais les honorables députés savent fort bien qu'il sortira de ce gigantesque conflit sans avoir perdu un pouce de son immense territoire. S'il obtient l'appui loyal des dominions d'outre-mer, de l'Inde et de ses colonies, il reprendra sans doute le commerce d'exportation et le commerce domestique qu'il a perdus.